

MISE AU POINT SUR LA NIDIFICATION

DES OISEAUX MARINS EN VENDEE

Par Pierre YESOU

Une synthèse des connaissances sur la nidification des Laridés en Vendée a été récemment publiée : s'arrêtant avec l'année 1986, elle était présentée comme un préalable pour notre région à la réalisation du recensement général des oiseaux marins nicheurs de France (Dubois et al. 1989). Organisé par le G.I.S. "Oiseaux Marins" à la demande du Ministère de l'Environnement, ce recensement a été réalisé en 1987 et 1988, quelques compléments d'information étant recueillis en 1989 pour des régions insuffisamment prospectées durant les deux premières années.

Ayant coordonné ce recensement pour la Vendée, je présente ici les résultats obtenus sur le département. Bien que tous les sites aient pu être efficacement couverts en 1987 ou 1988, les informations disponibles pour 1989 sont également fournies. Les espèces "continentales", en l'occurrence la mouette rieuse (*Larus ridibundus*) et la guifette noire (*Chlidonias niger*), n'étaient pas concernées par l'enquête. Nichant sur les mêmes sites que les espèces recensées, la mouette rieuse est cependant prise en compte dans cette synthèse.

Quelques indications sont fournies à propos de la localisation des colonies sur certains sites. Des comptes rendus plus détaillés, précisant les méthodes de recensement et cartographiant les colonies, ont été préparés pour les îles du Pilier, d'Yeu et de Noirmoutier, et pour la ville des Sables d'Olonne. Ils ont été adressés au G.I.S. "Oiseaux Marins", et des copies en sont disponibles auprès du secrétariat du Groupe Ornithologique Vendéen : leur consultation pourra faciliter la réalisation des recensements ultérieurs, et la comparaison des résultats.

RESULTATS PAR LOCALITE

1 - ILE DU PILIER

Recensement effectué le 20 Mai 1987
par G. Leray et P. Yésou.

Les goélands nichent exclusivement sur les blocs rocheux légèrement détachés de la falaise, sur la falaise elle-même, et en très faible nombre sur le sommet de l'île. Dans ce dernier cas, les goélands argentés (*Larus argentatus*) installent leurs nids sur la roche nue, les goélands bruns (*L. fuscus*) sur la pelouse à *Armeria maritima*, et tous ces nids sont situés à moins de dix mètres de la falaise.

Il en allait différemment en 1983, lorsqu'une bonne part des quelque 250 couples recensés alors par J.P. Cormier nichaient sur le sommet de l'île. Mais actuellement le plateau central sert seulement de reposoir, n'hébergeant plus aucun nid. Cette évolution pourrait s'expliquer par la présence de chiens, compagnons des gardiens du phare, et par les fréquents atterrissages d'un hélicoptère de l'Aérospatiale qui a installé sur l'île un centre d'étude de la corrosion des matériaux.

L'effectif de goélands argentés a été estimé à 140-150 couples (130 nids comptés), soit une nette baisse depuis 1983. Il y a également 3 à 5 couples de goélands bruns. Deux nids de goélands, sans ponte, ont par ailleurs été trouvés sur les blocs rocheux de l'écueil des Chevaux situé à un demi-kilomètre au nord-ouest de l'île.

2 - ILE DE NOIRMOUTIER

Visites des 17-18 Juin et 22 Juillet 1987 ; 16-17 Mai, 8-9 Juin et 21 Juillet 1988 ; 11-12 Mai, 7-8 et 28-29 Juin, et 20 Juillet 1989 (M. Fouquet et P. Yésou). Les mouettes et les sternes font l'objet de recensements précis chaque année, mais les goélands -trop nombreux et trop dispersés pour être aisément recensés- n'ont reçu une attention particulière qu'en 1988.

Mouette rieuse : un couple montrait un comportement territorial sur les bassins Mulambourg

en 1986, mais ne paraît pas avoir niché cette année-là. Un couple y niche en 1987. En 1988, il y a 9 couples (7 à Mulambourg et 2 sur la grande colonie de sternes de l'Epine), puis 6 en 1989 (4 à Mulambourg et 2 à l'Epine).

GOELAND LEUCOPHEE (*Larus cachinnans*):
6 couples nicheurs en 1987 et 1988. Un septième couple est cantonné mais ne semble pas avoir niché cette dernière année. Les oiseaux sont dispersés en différents points de l'île, parfois très à l'écart des autres espèces de goélands. Pas de chiffre pour 1989.

GOELAND BRUN : 3 à 9 couples en 1987, 13 à 15 en 1988, sans doute au moins 15 à 20 en 1989, mais pas de pointage précis cette dernière année. La plupart nichent au sein des belles colonies de goélands argentés sur la commune de l'Epine, mais quelques couples peuvent nicher isolément; par exemple un couple en 1988 sur le Marais Racaudière, commune de l'Herbaudière.

GOELAND ARGENTE : au moins 280/340 couples en 1987, estimation prudente. Il y a 425/450 couples en 1988. Pas de chiffre précis pour 1989: il semble toutefois que l'effectif ait continué à progresser, ayant peut-être atteint les 500 couples. Ces oiseaux nichent pour la plupart sur les digues d'une ancienne saline jouxtant au nord le terrain des sports de l'Epine. Il s'agit du site d'implantation initiale de la colonie, qui s'est progressivement étendue : vers le nord de l'autre côté de la route joignant le pont de l'Arceau à la D.95, et vers l'ouest sur les marais de la Griffardière. Plusieurs dizaines de couples, auxquels se joignent quelques goélands bruns, nichent sur des bossis que moutons et bovins pâturent régulièrement au printemps, et sur une prairie de fauche : les conditions de nidification des goélands sur Noirmoutier sont vraiment bien singulières ! Par ailleurs, quelques couples peuvent nicher isolément en divers points du marais : ainsi en 1987 à Grand Champ, en 1988 au nord du Devin, en 1989 sur la ferme aquacole...

STERNE CAUGEK (*Sterna sandvicensis*):
en 1988, un couple pond sans succès au sein de la grande colonie de sternes pierregarin (*Sterna hirundo*) de l'Epine. Il s'agit du second cas de nidification de l'espèce en Vendée (cf. ci-dessous, à la rubrique "POLDER DU DAIN").

STERNE PIERREGARIN : 51 à 66 couples en 1987, 113 à 119 en 1988, 111 en 1989. Quelques couples peuvent nicher en plusieurs points de la partie sud-est de l'île : marais du polder Sébastopol, de la Berche, de la Tresson, de la Nouvelle Brille, qui ne sont toutefois pas des sites de nidification stables du fait de dérangements ou de l'évolution du milieu (assèchement progressif, ou aménagements aquacoles). Les deux principales colonies se trouvent d'une part sur les marais salants et bossis cultivés protégés par la jetée Jacobsen et sur les digues des bassins Mulambourg, d'autre part sur des bassins situés au nord de l'Epine entre la D.95 et la colonie de goélands. Le succès de la reproduction paraît très variable sur le premier secteur : aléas liés à la gestion salicole et aux cultures maraîchères, niveau d'eau très élevé contrecarrant l'installation des oiseaux sur Mulambourg en 1989. La seconde colonie est en revanche bien prospère et ne semble pas souffrir de la proximité de centaines de goélands.

3 - POLDER DU DAIN, BOUIN

Recensements effectués les 21 Juin 1987 (G.O.L.A. fide B. Recorbet in litt.), 9 Juin 1988 et 8 Juin 1989 (M. Fouquet, P. Yésou). Les deux dernières estimations ont été faites à distance afin de limiter le dérangement sur cette colonie très fragile, d'où une certaine imprécision : 75 couples de sternes pierregarin en 1987, environ 60 en 1988, 50 à 70 en 1989.

~~Deux couples de sternes pierregarin~~
ont par ailleurs niché en 1987 en un autre point du Marais Breton, au nord-est de Bouin (P.J. Dubois, com. pers.).

Profitons de l'occasion pour signaler une donnée inédite de nidification de sternes caugek sur le polder du Dain, donnée qui constitue la première preuve de nidification de l'espèce en Vendée : fin Mai 1976, J.C. Beaudoin (in litt.) y a observé une quinzaine de couples, dont au moins quatre avaient pondu. Par ailleurs, cet observateur confirme l'absence de reproduction sur ce site l'année suivante (cf. Dubois et al. 1988, p. 413). Ce cas est donc resté sans suite.

4 - ILE D'YEU

Recensement effectué les 12, 13 et 14 Mai 1988 par M. South et P. Yésou. En se référant aux données de Daviau et Métais (1982), on constate que si les effectifs se sont nettement accrus, la répartition des sites de nidification

n'a guère changé depuis 1981 : les goélands n'occupent que la côte sauvage, se répartissant entre la pointe du Château Maugarni à l'ouest et les blocs rocheux faisant suite à la plage des Vieilles à l'est, les plus fortes densités se rencontrant vers le Gouffre d'Enfer, entre la pointe de la Père et le port de la Meule, au nord-ouest de la Pierre Tremblante, et surtout de la pointe de la Tranche à la pointe des Vieilles.

GOELAND LEUCOPHEE : aucune mention avant 1987, année où C. Goyaud observe trois couples qu'il pense pouvoir être nicheurs, sans cependant en obtenir la preuve formelle. En 1988, un couple niche effectivement sur une étroite corniche à mi-falaise près de la pointe de la Père. Il y a peut-être un second couple à la pointe située à l'ouest de l'anse des Fontaines, mais sa nidification n'est pas prouvée.

GOELAND BRUN : tous les couples n'ont pas pondu à la date du recensement, 45 nids sont comptés et l'effectif nicheur est estimé à au moins 75 couples, peut-être 80. L'espèce n'est un tant soit peu abondante que de la pointe de la Tranche à l'anse des Soux, et surtout au nord-ouest de la Pierre Tremblante où se concentre la moitié de l'effectif de l'île.

GOELAND ARGENTE : plus de 470 couples sont présents lors du recensement, dont 415 ont déjà pondu. L'effectif global doit être d'environ 500 couples nicheurs.

GOELAND MARIN (Larus marinus): un couple couve sur l'îlot à la pointe du Château Maugarni, ce qui constitue la première preuve de nidification sur l'île.

Aucune observation de MOUETTE TRIDACTYLE (Rissa tridactyla) n'a été réalisée qui aurait pu faire penser à une nidification: les derniers indices datent de 1981 (Daviau et Métais 1982).

5 - MARAIS D'OLONNE

La nidification des Laridés y fait chaque année l'objet d'un suivi presque quotidien (P. Yésou), ce qui permet de connaître très précisément l'effectif des espèces autres que la mouette rieuse et le goéland argenté. La plupart des mouettes rieuses nichent sur un îlot qui ne peut être visité : la taille de la colonie doit être estimée depuis une certaine distance, d'où une inévitable imprécision. Pour les goélands argentés, l'imprécision tient à un taux relativement élevé de destruction des

pontes : ceci pourrait occasionner un double décompte si des pontes de remplacement n'étaient pas déposées dans le même nid que la ponte détruite, aussi est-il proposé une fourchette "effectif minimum certain/effectif maximum potentiel".

MOUETTE MELANOCEPHALE (*Larus melanocephalus*) : 4 couples en 1987 (3 jeunes à l'envol), 2 en 1988 (3 jeunes), 4 en 1989 (au moins 7 jeunes). En outre, des immatures non nicheurs fréquentent le marais chaque printemps : jusqu'à une trentaine d'individus simultanément en Mai 1989.

MOUETTE RIEUSE : 170/175 couples en 1987, 200/230 en 1988, 260/300 en 1989.

GOELAND LEUCOPHEE : 7 couples en 1987, 9 en 1988 et 1989.

GOELAND BRUN : 14 couples en 1987 et 1988, 13 en 1989.

GOELAND ARGENTE : 106/112 couples en 1987, 95/105 en 1988, 95/110 en 1989.

A noter la nidification d'un couple mixte GOELAND BRUN x GOELAND ARGENTE en 1987 et 1988, menant 3 jeunes hybrides à l'envol cette dernière année. Un tel couple était à nouveau présent en 1989, mais n'a pas pondu.

GOELAND MARIN : aucune nidification avant 1988, année où un couple niche sans succès. Nouvelle ponte en 1989 : un jeune à l'envol.

STERNE PIERREGARIN : 19 couples en 1987, 25 en 1988, 37 en 1989.

Presque toutes les sternes nichent sur la réserve de Chanteloup, seulement un à quatre couples s'installant chaque année en d'autres points du marais. En revanche, la réserve n'accueille qu'une petite proportion des nicheurs des autres espèces : généralement pas plus d'une douzaine de couples de mouettes rieuses, et quelques goélands (en 1989 par exemple, un couple de leucophées, trois couples de bruns, 16 couples d'argentés).

6 - PHARE DES BARGES

Recensements effectués par R. Soulard les 29 Juin 1987, 16 Juin 1988 et 11 Juillet 1989 : respectivement 22, 17 et environ 20 couples de

mouettes tridactyles. Aucun jeune ne s'est envolé cette dernière année : les mouettes ont déserté leurs nids après la période des éclosions, des travaux de restauration du phare ayant occasionné un dérangement intense.

7 - VILLE DES SABLES D'OLONNE

La nidification de goélands n'y avait pas été suspectée en 1986. Au printemps 1987, plusieurs couples de goélands argentés manifestent des comportements territoriaux très marqués sur les toits de plusieurs bâtiments situés entre les rues de la Caisse d'Epargne et de l'Hôtel de Ville: ceci permet d'y envisager la présence de nids, mais aucune preuve formelle n'est obtenue. Des témoignages mentionnent en revanche un nid sur le toit de la criée, et au moins un autre sur l'église Notre-Dame-du-Bon-Port. En tout état de cause, la nidification est circonscrite au triangle "criée-mairie-église".

En 1988, deux nids sont signalés bien en dehors de ces limites (à l'est de la rue Travot, et sur le Casino de la Plage), ce qui incite à une prospection plus poussée. Celle-ci est réalisée le 1er Juillet par M. Fouquet et P. Yésou, depuis la terrasse dominant les 13 étages de la Résidence Franqueville : 22 couples de goélands argentés et 2 couples de goélands bruns certainement nicheurs sont repérés, ainsi que 11 autres couples d'argentés cantonnés. Au moins certains de ces derniers doivent nicher, ~~mais la distance ou l'angle d'observation empêche d'en obtenir la preuve.~~ Ces mêmes facteurs font que certains toits ne peuvent pas être observés. Il y a donc incertitude sur le nombre exact de couples nicheurs, qui doit vraisemblablement être de l'ordre d'une trentaine.

Concernant la localisation des nids, on relève leur relativement faible fréquence et leur faible densité sur les toits en terrasse pourtant à priori attrayants, ce qui tient peut-être à une présence humaine régulière sur ces toits pour leur entretien. On note en revanche une forte densité sur un flot d'habitations du centre-ville : 6 à 8 couples d'argentés et un couple de bruns sur trois toits pentus en tuiles, dont un correspond à une résidence inhabitée. Le record d'altitude est détenu par un couple qui élève ses trois jeunes sur la plate-forme de la cage d'ascenseur dominant la terrasse de la Résidence Franqueville : ce nid est à une hauteur correspondant au plancher d'un 15ème étage !

Il n'y a pas eu de recensement en 1989, mais plusieurs indices suggèrent un étoffement de l'effectif (jusqu'à 40/50 couples ?), sans toutefois extension de l'aire occupée.

8 - MARAIS DE LA GUITTIERE, TALMONT-SAINT-HILAIRE

Prospection à plusieurs dates chaque année par P. Yésou.

Un couple de goélands leucophées y était cantonné depuis 1983, sans s'y reproduire. La nidification est enfin constatée en 1988, mais la ponte est détruite. Le couple a disparu au printemps 1989.

9 - POINTE DE L'AIGUILLON

Un couple de goélands leucophées niche en 1988 sur la lagune ostréicole, et élève trois poussins (B. Rigagneau fide M. Fouquet). Un couple y est toujours cantonné en 1989, mais ne semble pas avoir pondu (M. Fouquet, P. Yésou).

- C O N C L U S I O N S -

LES ESPECES NICHEUSES ET LEURS EFFECTIFS, EN RESUME

Un jour d'Avril 1988, D. Desmots observait un fulmar (*Fulmarus glacialis*) longeant et relongeant sans cesse une falaise de l'île d'Yeu. Ce comportement est typique des oiseaux prospectant à la recherche de nouveaux sites de nidification: étant donné la rareté de l'espèce près des côtes vendéennes au printemps et en été, toutefois, il faudra sans doute de longues années avant qu'une éventuelle nidification soit constatée. Quelques cormorans huppés (*Phalacrocorax aristotelis*) fréquentent chaque printemps les abords de l'île du Pilier, se reposant sur l'écueil des Chevaux, mais n'y nichent pas.

Les seuls oiseaux marins nichant en Vendée sont donc les Laridés : sept espèces le font régulièrement -si l'on anticipe en considérant l'installations du goéland marin' comme durable- alors que la nidification de la sterné caugek n'est qu'occasionnelle. Le goéland argenté est de loin le plus

abondant, avec sans doute quelques 1300 couples en 1989. Dans l'hypothèse d'une stabilité des effectifs sur l'île d'Yeu, qui n'a pas été recensée en 1989, les goélands bruns avoisineraient 120 couples et les leucophées la vingtaine. Il n'y a que deux couples de goélands marins, installés de fraîche date sur Yeu et le marais d'Olonne. Les sternes pierregarin se portent dans l'ensemble plutôt bien, passant d'environ 150 couples en 1987 à quelque 200 en 1988 et 1989. Bonne santé également pour les mouettes rieuses : installation depuis 1987 sur Noirmoutier, et surtout développement de la colonie du marais d'Olonne qui, avec près de 300 couples, est l'une des plus belles de l'ouest de la France. Elle attire 2 à 4 couples de mouettes mélanocéphales chaque année depuis 1984. Seule ombre au tableau : après avoir atteint 44 couples en 1985, la colonie de mouettes tridactyles du phare des Barges a fortement décliné pour ne plus compter qu'une vingtaine de couples, dont aucun n'a pu se reproduire en 1989.

DES CARACTERISTIQUES REMARQUABLES ...

Cette population d'oiseaux marins est originale à plusieurs titres. La nidification de mouettes mélanocéphales est un fait véritablement unique sur tout le littoral atlantique : le site de nidification régulière le plus proche se trouve en Camargue (1). Sur Yeu, Noirmoutier et le marais d'Olonne, la nidification côte à côte du goéland argenté, de son cousin le goéland leucophée ~~d'origine méditerranéenne, et~~ du goéland brun, permet d'observer les relations entre ces trois espèces : occasion bien peu commune, les trois espèces ne nichent ensemble que sur une dizaine de colonies situées du Morbihan à la Gironde.

Remarquables également sont les conditions dans lesquelles se reproduisent certains de ces oiseaux. Nos laridés nichent le plus souvent sur des marais saumâtres, où ils côtoient l'avocette (*Recurvirostra avosetta*) et l'échasse (*Himantopus himantopus*) : ces associations d'espèces et de milieux rappellent la Camargue et d'autres régions méditerranéennes plutôt que les îles et falaises de Bretagne auxquelles on relie si fréquemment les colonies d'oiseaux marins. Seules les colonies du Pilier et d'Yeu se

(1) A noter toutefois que quelques mouettes mélanocéphales ont fréquenté une colonie de mouettes rieuses du Maine-et-Loire en 1987 et 1988, quatre couples y ayant finalement niché en 1989 (J.C. Beaudoin et A. Gentric, com. pers.) : peut-être y aura-t-il là un second site de nidification régulière de l'espèce dans l'ouest de la France...

trouvent sur de tels milieux rocheux... et la relative modestie des falaises flaises fait que le couple de goélands le plus élevé de Vendée niche sur un immeuble des Sables d'Olonne ! A défaut de falaises également, des mouettes tridactyles se sont installées sur le phare des Barges : il n'existe que trois cas similaires en France, et cette situation bien particulière a permis une très intéressante étude de certains aspects de la reproduction de l'espèce (Soulard 1985). Quant à la nidification de goélands bruns et argentés sur prairies pâturées et fauchées telle qu'on l'observe sur l'île de Noirmoutier, elle paraît véritablement unique en France.

LE BESOIN D'UNE PROTECTION ACCRUE ?

Espèces parfois bien peu communes, conditions de nidification souvent originales, colonies qui peuvent être spectaculaires : autant de sujets d'intérêt pour quiconque est sensible aux richesses de notre patrimoine naturel. Mais en sera-t-il longtemps ainsi ? Il faut en effet souligner que la situation même de bien des colonies pourrait rendre leur avenir précaire. Le développement des formes d'aquaculture nouvelles va à terme transformer l'aspect de grandes surfaces de marais sur le polder du Dain, sur l'île de Noirmoutier, et sans doute ailleurs, modifications qui, à priori, seront défavorables aux oiseaux marins nicheurs. De façon plus générale, car cela touche tous les sites, le développement de la pression touristique et de la pénétration parfois anarchique des espaces naturels peuvent également menacer l'avenir des colonies.

Or, actuellement en Vendée, la proportion d'oiseaux marins nichant sur des espaces protégés est infime : seuls les quelques couples installés sur la réserve de Chanteloup, au sein du marais d'Olonne, bénéficient d'une protection de leur site de reproduction. Pour mieux assurer la pérennité de ce patrimoine, ne serait-il pas utile d'étendre les mesures de protection à d'autres sites, ce qui serait également profitable à d'autres espèces et participerait à la mise en valeur des richesses naturelles du Département ?

REFERENCES

Daviau J. et M. Métais (1982) - Notes sur la nidification du goéland argenté, du goéland brun, de la mouette tridactyle et du vanneau huppé, île d'Yeu, Vendée, 6-7 Juin 1981. Bulletin U.C.A.G.O. 3-4 : 2-5.

Dubois P.J., M. Fouquet et P. Yésou (1988) - La nidification des laridés entre Loire et Gironde. Alauda 56 : 22-34 et 413-428.

Soulard R. (1985) - La colonie de mouettes tridactyles (*Rissa tridactyla*) du phare des Barges près des Sables d'Olonne. La Gorge-bleue 7 : 21-31.

Pierre YESOU,
Office National de la Chasse
Centre d'Etude et de Recherche
appliquée sur les Oiseaux d'Eau
85340 L'ILE D'OLONNE

